

# **COUR SUPÉRIEURE**

(Action collective)

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000913-182

DATE : 3 septembre 2021

---

**SOUS LA PRÉSIDENTE DE : L'HONORABLE PIERRE-C. GAGNON, J.C.S.**

---

**RICKY TENZER**

Demandeur

c.

**HUAWEI TECHNOLOGIES CANADA CO., LTD**

Défenderesse

et

**GOOGLE LLC**

et

**GOOGLE CANADA CORPORATION**

Défenderesses en garantie

---

**JUGEMENT CONCERNANT LES AVIS AUX MEMBRES  
EN VUE DE L'AUDIENCE DE LA DEMANDE D'APPROUVER  
UNE ENTENTE DE RÈGLEMENT**

---

[1] Les avocats du demandeur Ricky Tenzer présentent leur Demande d'approbation d'un avis aux membres.

[2] Il s'agit de planifier l'audience à tenir en vue de débattre de l'approbation d'une Entente de règlement (bilingue) signée les 25 et 27 août 2021.

[3] Les parties joignent en Annexe B un Protocole de réclamation (non daté) qui propose le texte d'avis (bilingues) aux membres en vue de telle audience.

[4] Le Tribunal remanie le texte des avis pour préciser que les membres pourront venir physiquement en salle d'audience le 28 octobre 2021 ou, s'ils le préfèrent, assister virtuellement grâce à un lien Teams identifié à l'avance.

[5] L'audience en question est convoquée le **28 octobre 2021, à 9 h 30, en salle 17.09 du Palais de justice de Montréal.**

[6] Un membre désirant contester la teneur de l'Entente de règlement devra donc le faire au plus tard le **21 octobre 2021.**

[7] Toutes les formalités de l'Avis de pré-approbation devront être complétées au plus tard le **24 septembre 2021.**

**POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :**

[8] **APPROUVE** les versions française et anglaise de l'Avis de pré-approbation telles qu'énoncées en Annexe du présent jugement;

[9] **ORDONNE** que la diffusion de tel Avis soit conforme à la clause 21 de l'Entente de règlement;

[10] **ORDONNE** que les versions française et anglaise de l'Entente de règlement soient publiées sans délai au Registre des actions collectives, à l'endroit approprié du site internet du cabinet Trudel Johnston & Lespérance ainsi que de son site Facebook, au moins jusqu'au 28 octobre 2021;

[11] **SANS FRAIS** de justice.

  
\_\_\_\_\_  
PIERRE-C. GAGNON, j.c.s.

Annexe : Avis de pré-approbation

Me Anne-Julie Asselin  
Me Mathieu Charest-Beaudry  
**TRUDEL, JOHNSTON & LESPÉRANCE**  
Avocats pour le demandeur

Me Elisabeth Neelin  
Me Vincent De l'Étoile  
*LANGLOIS*

Avocats pour la défenderesse Huawei Technologies

Me Nick Rodrigo  
Me Faiz Lalani  
*DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG*  
Avocats pour les défenderesses en garantie  
Google LLC et Google Canada Corporation